

Compte rendu et procès-verbal du : Conseil Municipal du 03 juillet 2017 à 19h 00

Le conseil municipal de la commune de Frasne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe Alpy maire de Frasne

- Philippe Alpy assistant au Conseil d'Administration du Collège arrivera à 20h00. En attendant son arrivée, la séance sera présidée par le 1^{er} adjoint Jacky Désarménien. Jean-Pierre Vuitton présentera les sujets urbanisme et travaux.

- Présents : tous les membres sauf excusés : Bruno Trouttet qui donne procuration à Jean-Pierre Vuitton, Hélène Poulin qui donne procuration à Maud Franey-Saillard, Isabelle Elisabeth et Aude Simon-Curot. Guy Perrin présent jusqu'à 21h.

- Secrétaire de séance : Marine Paris

- Sur proposition de Marie-Jeanne Pesenti, une minute de silence est observée en la mémoire de madame Simone Veil.

- Corentin Bourgeois présente son travail sur l'informatisation du cimetière. Le conseil le félicite pour le travail accompli.

1/ Urbanisme

Jean-Pierre Vuitton présente les dossiers en cours qui sont consultables en mairie. Il s'agit de :

- 7 certificats d'urbanisme de simple information
- 2 déclarations préalables
- 4 permis de construire
- 4 déclarations d'intention d'aliéner pour lesquelles la commission urbanisme propose au maire de ne pas faire valoir son droit de préemption.

2/ Travaux

Point sur les chantiers :

- Appartement au-dessus du local commercial 64 grande rue (ex La Grande Seigne) : Mme Natale, locataire du local commercial a émis le souhait de louer l'appartement.

- Marché liaisons douces grande rue : un avenant sera présenté au prochain conseil.

- Aménagements parvis de l'église : certains arbres à côté du Monument aux Morts devront être coupés. L'aménagement de la citerne et de la fontaine est en cours de réflexion.

- Rénovation et création de logements au-dessus du bureau de Poste : La consultation des entreprises sera lancée le 13 juillet. Les offres seront étudiées à la rentrée. Le début des travaux est prévu pour le 15 octobre.

Des subventions ont été demandées au titre de la DETR2018 (*Dotation d'Équipements aux Territoires Ruraux*) ainsi qu'au Département. Le dossier est également inscrit au contrat de ruralité. Le SYDED sera sollicité dans le cadre du fonds de transition énergétique. Une demande sera également transmise dans le cadre des TEPCV (*Territoires à Énergie Positive pour la croissance Verte*)

- Affaire N° 1 : attribution du marché de travaux de voirie quartier des Tôles

Après avoir étudié les offres, la commission propose de retenir l'offre de l'entreprise Roger Cuenot groupe Roger Martin pour un montant de 85 790.75€ HT
Le conseil valide cette proposition à l'unanimité des présents.

- Affaire N°2 : convention de servitudes Commune/ ENEDIS

Le maire fait lecture de la convention de servitudes sur la parcelle N° AB67 sise 8 rue du Collège. Le conseil valide cette convention à l'unanimité des présents et autorise le maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

- Aménagement du parking du funérarium : demande de la SARL Vieille pour enrobage de la partie communale (trottoir) : le conseil donne son accord. Plusieurs devis seront demandés.

Le maire rejoint le conseil après le conseil d'administration du collège.

3/ Approbation du compte rendu de la dernière réunion de conseil

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

4/ Motion de soutien à la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024

Affaire N°03 : La commune de Frasne apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

5/ Budget- finances / RH

Affaire N°04 : Demande de fonds de concours à la CFD

Le maire expose au conseil qu'il y a lieu de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Frasne-Drugeon pour une participation aux dépenses d'investissement de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Atteste de la réalisation de dépenses d'investissement en infrastructure et voirie sur le budget principal pour un montant à ce jour de 238 638.35 €
- Sollicite un fond de concours de la part de la CFD de 157 337.92 € TTC qui se décomposera comme suit :
 - o Fond de concours 1 : 49 867.28 €
 - o Fond de concours 2 : 107 470.64 €
- Autorise le maire à poursuivre l'ensemble des démarches administratives financières nécessaires et à signer les documents afférents.

Recouvrement créances irrécouvrables en assainissement

La trésorerie nous a transmis un tableau récapitulatif des « impayés » sur factures assainissement depuis 2013.

A ce jour montant total : 3 337€

Le maire propose de contacter certaines personnes de cette liste qui habitent encore sur la commune.

Certains cas pourront être étudiés par le CCAS.

Les autres seront passés en créances irrécouvrables.

Renouvellement bail SFR

La commune et SFR ont signé en date du 1^{er} juillet 2002, une convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur un terrain situé chemin de Combressand, lieu-dit A Rousseaux, parcelle ZD55. Cette convention d'une durée de 12ans, reconductible 5 ans arrivera à terme le 30 juin 2019. Le loyer de base était de 1 982€ avec augmentation annuelle selon indice INSEE.

SFR propose de renouveler le contrat en se basant sur le dernier loyer d'un montant de 2 807.83€ avec augmentation d'1% par an.

Après calcul, il s'avère que cette proposition n'est pas favorable à la commune.

Jean-Pierre Vuitton propose de rester sur cette formule. Le conseil valide.

Affaire N°05 : Ouverture d'un poste d'adjoint administratif 2eme classe

Le maire informe le conseil qu'il convient d'ouvrir un poste d'adjoint administratif 2eme classe, et de valider la stagiairisation d'Océane Delhoste qui termine son Contrat d'Aide à l'Emploi le 7 septembre prochain.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

Affaire N°06 : Recrutement aux ateliers municipaux

Le maire informe le conseil du recrutement de Monsieur Jean-Luc WEIDEMANN en CDD de 6 mois sur un poste d'agent technique aux ateliers suite au départ d'un agent et pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Affaire N°07 : Renouvellement CDD au service administratif

Le maire propose de renouveler le contrat de Mary da Cuhna par un CDD (contrat à durée déterminée) d'un mois et demi, soit jusqu'au 31/08/2017.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

6/ Enfance Jeunesse**Rythmes scolaires :**

Après concertation avec les directeurs d'école, l'association des parents d'élèves, les délégués des parents de l'école maternelle et l'association Familles Rurales, le conseil municipal du 3 juillet a pris la décision de maintenir les rythmes scolaires en l'état pour la rentrée 2017. Un groupe de travail sera constitué dès la rentrée afin de réfléchir sereinement à une organisation différente et validée par tous pour la rentrée 2018.

Affaire N°08 : Carte avantages jeunes

Sur proposition de Maud Franey Saillard, le conseil décide de prendre en charge les cartes « avantages jeunes » pour les enfants de la commune de la naissance à 18ans.

Prix unitaire : 7€

Les cartes sont en vente à la médiathèque qui facturera à la commune.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

7/ Associations**Affaire N°09 : Subvention à l'association sportive du collège – sport partagé**

Sur proposition de la commission « Vie Associative » le maire propose au conseil d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association Sport Partagé du collège de Frasne.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

- Convention de mise à disposition de locaux : lecture est faite de la convention qui sera adressée aux associations. Le conseil valide cette convention.

- Renouvellement de location-gérance d'une licence IV au comité des fêtes : il est proposé de signer un nouveau contrat pour 3 ans. Le conseil valide cette proposition.

- Demande d'aménagements extérieurs au boulodrome : le commission urbanisme a répondu favorablement.

- L'association « 14-18 » sera reçue dans le cadre de l'organisation d'une manifestation de commémoration en 2018.

Affaire N°10 : Adhésion à l'association « Souvenir Français »

Sur proposition de Jacky Désarménien, le conseil accepte d'adhérer à l'association du Souvenir Français. Montant de la cotisation 50€.

8/ Questions diverses :

- Demande d'emplacement d'un camion de vente de jeux de société sur la place Girod le 12 août : le conseil donne son accord.
- Lecture de courriers de remerciements des élèves et enseignants de l'école primaire ainsi que Laurence Lyonnais pour la participation financière de la commune aux voyages pédagogiques des classes de CM1 au Barboux et CM2 à Martigues.

La séance est levée à 22h40

Le Maire,
Philippe Alpy



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke followed by a vertical stroke that loops back to cross the horizontal one.